

15.12.2010 - 09:35 Uhr

Lufthansa signe un nouveau contrat de services au sol pour FRA avec Fraport, pour huit années supplémentaires

Francfort, Allemagne (ots) -

Fraport AG et Deutsche Lufthansa AG ont signé aujourd'hui un nouvel accord couvrant les services au sol de tous les avions de la compagnie aérienne dans sa plaque tournante internationale de l'Aéroport de Francfort (FRA), portant sur les huit prochaines années. A propos de cet accord conclu entre les deux sociétés, le Dr. Stefan Schulte, président du conseil d'administration de Fraport AG, a déclaré: "Nous sommes ravis d'avoir pu faire une offre convaincante à Lufthansa, le client le plus important de l'Aéroport de Francfort, qui constitue notre port d'attache. Ce nouveau contrat représente une étape essentielle de notre stratégie visant à continuer d'offrir à nos clients directs et indirects - compagnies aériennes, passagers et prestataires logistiques - les célèbres services de qualité supérieure de manutention de bagages et de cargaison 'Made in FRA' de Fraport."

Prenant effet le 1er janvier 2011, l'accord sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018. Les deux partenaires ont convenu de ne divulguer aucun détail concernant le volume du contrat. Les services couverts en vertu du contrat incluent les opérations d'assistance aux passagers, ainsi que la manutention de leurs bagages et des cargaisons. Par conséquent, la division commerciale stratégique de services au sol de Fraport continuera à être responsable du chargement et du déchargement des avions de passagers, du transport de bagages et des transferts de passagers de Lufthansa par bus en direction et à partir des avions dans les aires de stationnement.

Les services de cargaison incluent le chargement et le déchargement des avions de fret utilisés par Lufthansa Cargo AG et le transport des cargaisons ordinaires, en direction et à partir des avions de passagers. Le contrat comprend également des services additionnels qui ne font pas partie des opérations régulières de vol (ex.: transport d'animaux).

Certaines parties du contrat existant, qui définissent les normes de qualité, ont été actualisées dans le nouvel accord. Le nouveau contrat donne plus d'importance à la qualité de service et cela aura un impact sur la tarification. "Nos avantages concurrentiels sont la précision et la fiabilité. Le prix lui-même n'existe que sur le papier. Lorsque des processus de services au sol fortement complexes et interconnectés fonctionnent bien, nous pouvons alors montrer la valeur de notre prestation de service", a souligné Michael Muller, vice-président exécutif des services au sol de Fraport AG. Le "système de bonus-malus" du contrat encourage à fournir des services optimaux et procure simultanément une juste compensation en cas de défaillance des parties impliquées vis-à-vis de leurs performances et des objectifs fixés.

Des photos en haute résolution de l'Aéroport de Francfort et de Fraport AG sont téléchargeables gratuitement sur Internet à l'adresse: <http://www.fraport.com> (Menu: cliquez sur "Press Center">

puis "Photo Service"). Uniquement à des fins de diffusion d'actualités télévisées et d'informations, nous proposons également gratuitement des séquences filmées pour téléchargement sur: <http://fraport.cms-gomex.com> .

Contact:

Fraport AG Services internationaux de l'Aéroport de Francfort
Robert A. Payne
B.A.A. - Directeur Sénior Porte-parole international
Presse & RP, Bureau de Presse (Dépt. UKM-PS)
Communications institutionnelles
60547 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél.: +49-69-690-78547
Fax: +49-69-690-55071
E-Mail: r.payne@fraport.de
Internet: <http://www.fraport.com>

Cette annonce peut être consultée sous <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001508/100616061> abgerufen werden.